

Enquête 2016 - Recours à l'apprentissage

Contexte

Dans le cadre de l'observatoire de l'alternance, Aquitaine Cap métiers a souhaité expérimenter un partenariat avec la CCI aquitaine. Le questionnaire existant de l'enquête annuelle de conjoncture des CCI a été complété avec des éléments sur l'apprentissage (cf annexe).

L'objectif était d'identifier :

- la dynamique actuelle de recours à l'apprentissage en fonction des secteurs d'activité, localisation de l'entreprise, fonction et niveaux de qualifications.
- les raisons exprimées par les entreprises dans le cas d'un non recours.

Point sur l'essentiel

- ❑ **10 % des établissements envisagent d'accueillir** un ou plusieurs apprentis en 2016 .

Prédominance des **établissements de services** (principalement boulangerie-pâtisserie, entretien et réparation de véhicules automobiles légers, commerce de gros et de détail, hébergement et restauration).

Il s'agit le plus souvent **d'établissements de petite taille** (81% ont moins de 10 salariés).

Une intention de recours à l'apprentissage supérieure à la moyenne régionale en Pyrénées-Atlantiques et Dordogne.

- ❑ **Deux fonctions principalement ciblées** par ces intentions de recrutement :

- La fonction « **Production-réalisation** » avec des niveaux de qualification recherchés relevant pour 2/3, du niveau V et pour un tiers, du niveau IV.
- La fonction « **Achat, vente, marketing** » avec des qualifications recherchées plus diverses : niveaux V, IV et III) pour un tiers chacun.

- ❑ Parmi les **nombreuses raisons expliquant le non recours à l'apprentissage**, figurent l'absence de besoin, le manque de temps et une conjoncture économique défavorable.

Structure de la population répondante

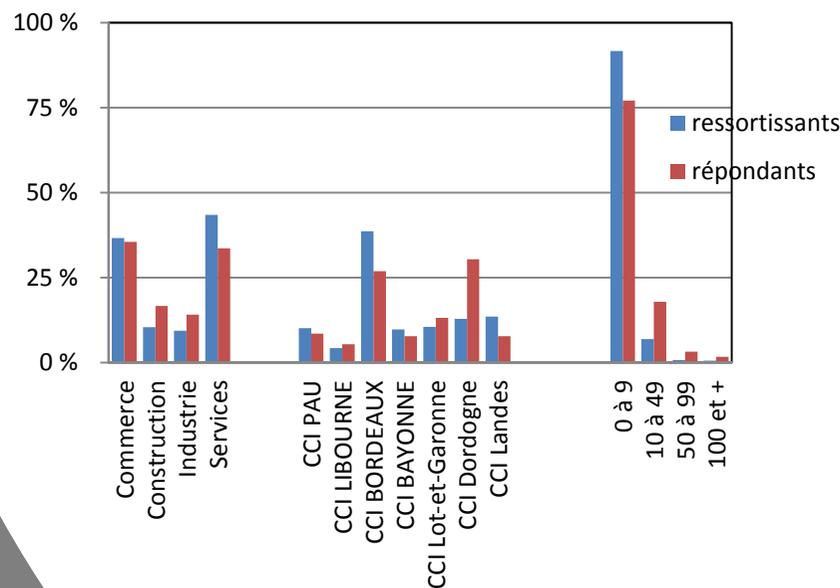
- L'enquête a été effectuée en janvier 2016 et porte sur les ressortissants des CCI.

Le secteur public et l'emploi par les particuliers ne sont pas couverts par l'enquête. Les entreprises relevant d'une autre Chambre consulaire (agriculture et artisanat) n'ont pas été interrogées.

Secteurs d'activités couverts : Industrie (industrie agroalimentaire, industrie de biens de consommation, de biens d'équipement, de biens intermédiaires), Construction (génie civil, construction de bâtiments, travaux spécialisés); Commerce (commerce de détail, commerce de gros; Services (services à la personne, services aux entreprises).

- 1 770 établissements régionaux ont répondu à cette enquête.

Un redressement statistique a été appliqué afin d'assurer la représentativité de l'échantillon. Les réponses ont été pondérées afin de retrouver la structure de la population enquêtée sur le croisement secteur d'activité x taille d'entreprise.

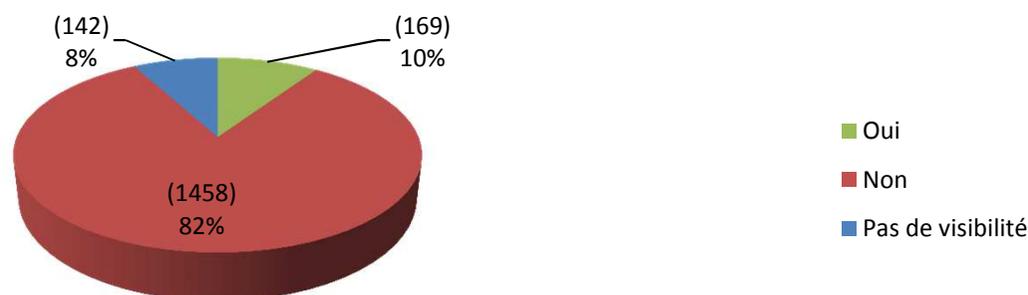


- Sous-représentation du commerce et des services; des CCI de Bordeaux, Bayonne et des Landes; des entreprises de 0-9 salariés.

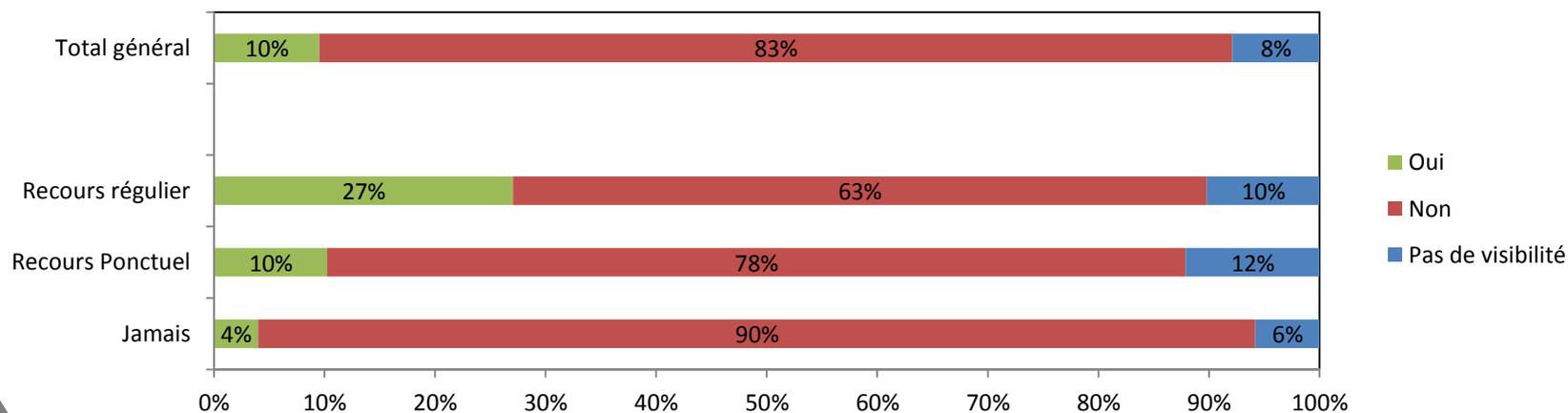
- Surreprésentation de la construction et de l'industrie; des CCI de Libourne, du Lot et Garonne et de Dordogne; des entreprises de 10 à 49, 50 à 99 et plus de 100 salariés.

Recours à l'apprentissage envisagé pour 2016

- 10 % des établissements envisagent d'accueillir un ou plusieurs nouveaux contrats d'apprentissage en 2016



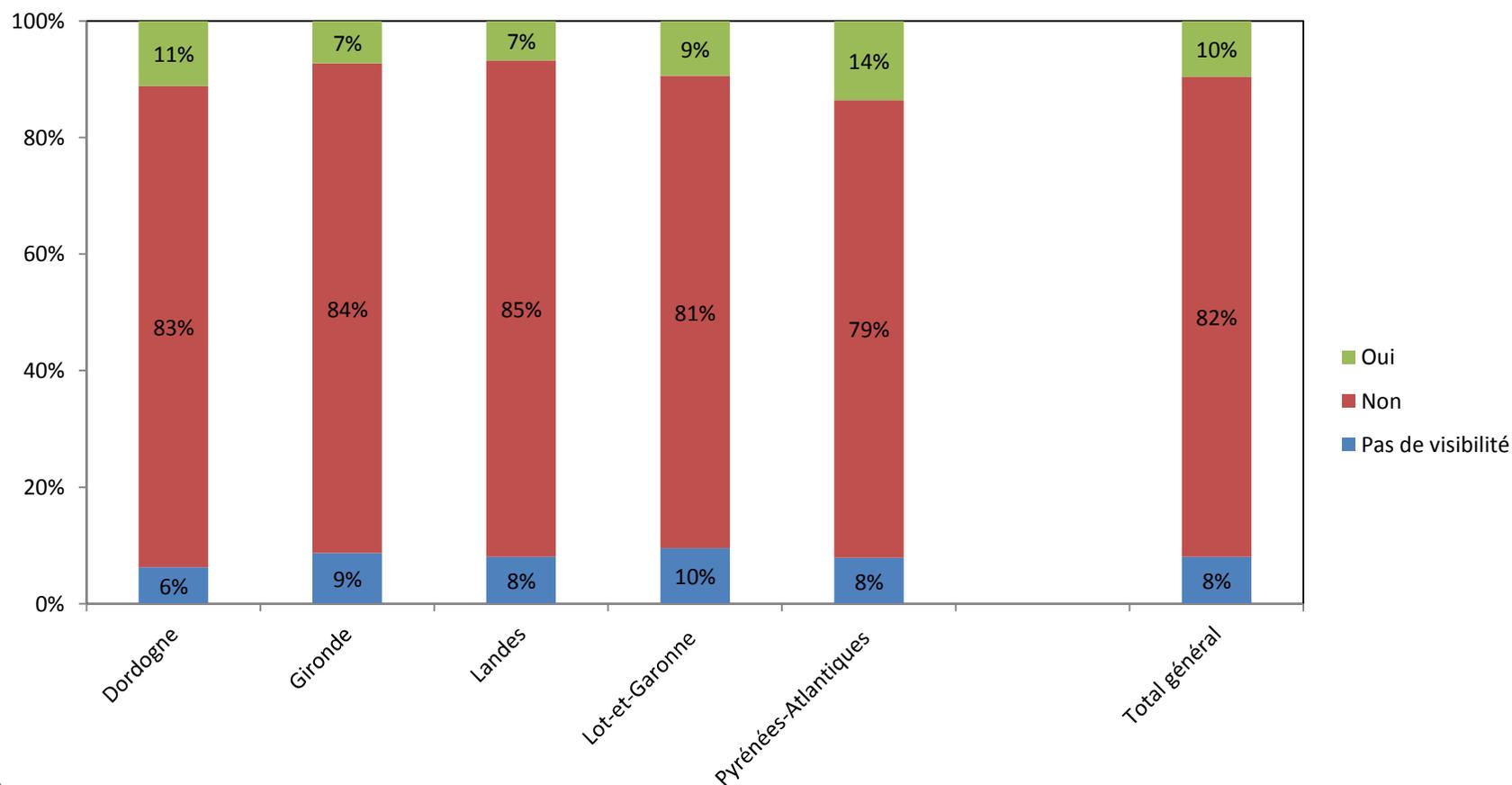
- 37 % des établissements ayant déjà eu recours à l'apprentissage prévoient de recruter un apprenti



Recours à l'apprentissage envisagé en fonction de la localisation

- Une intention de recours à l'apprentissage supérieure à la moyenne régionale en Pyrénées-Atlantiques et Dordogne

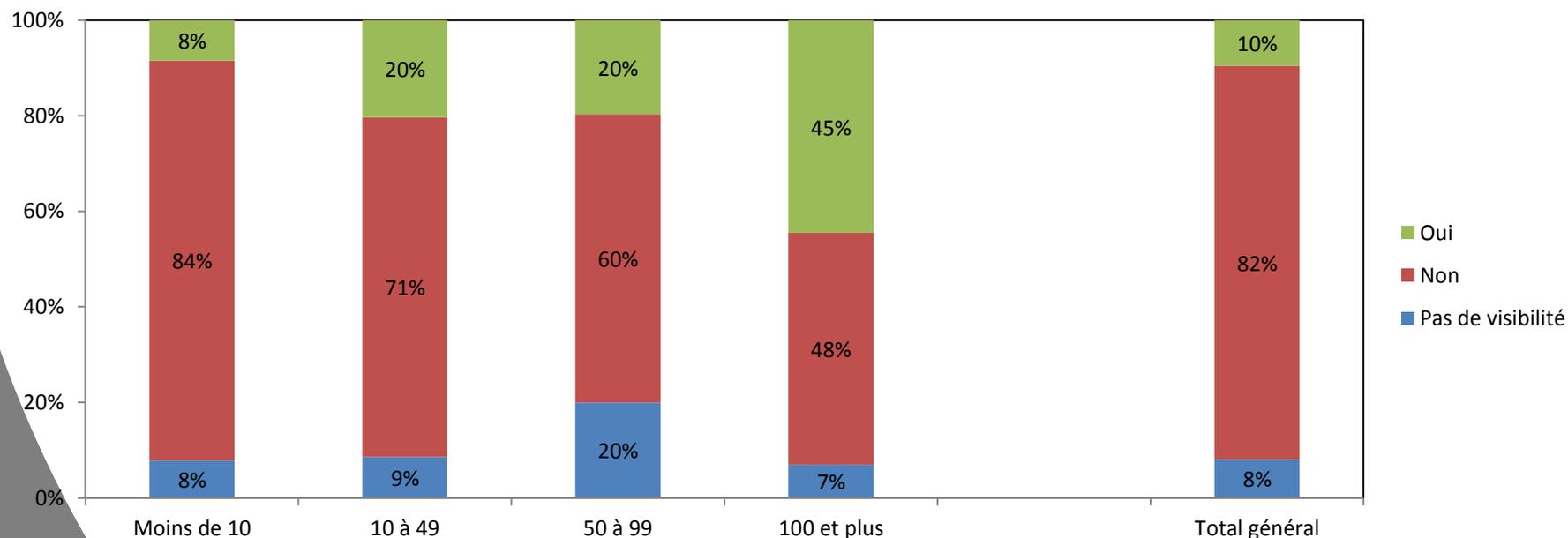
2016



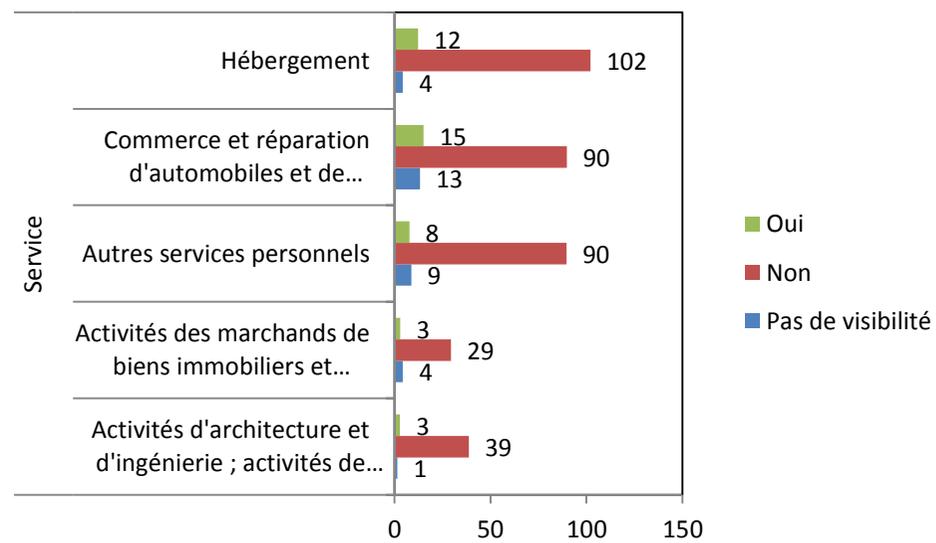
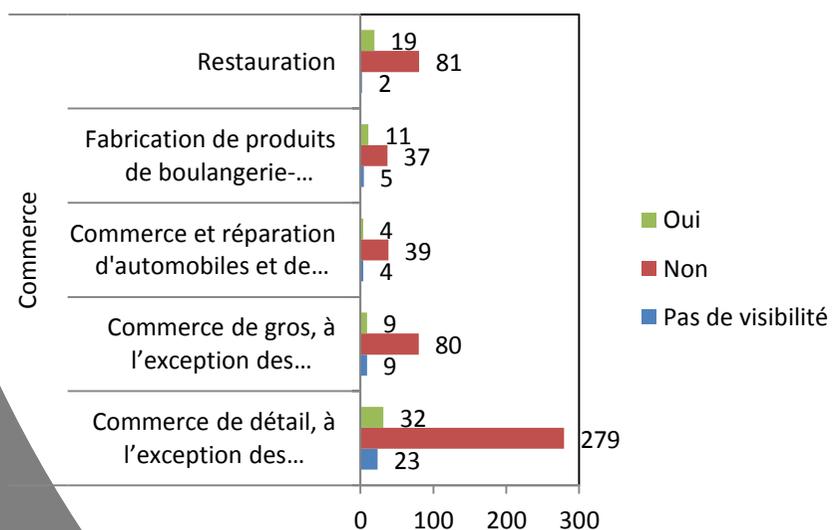
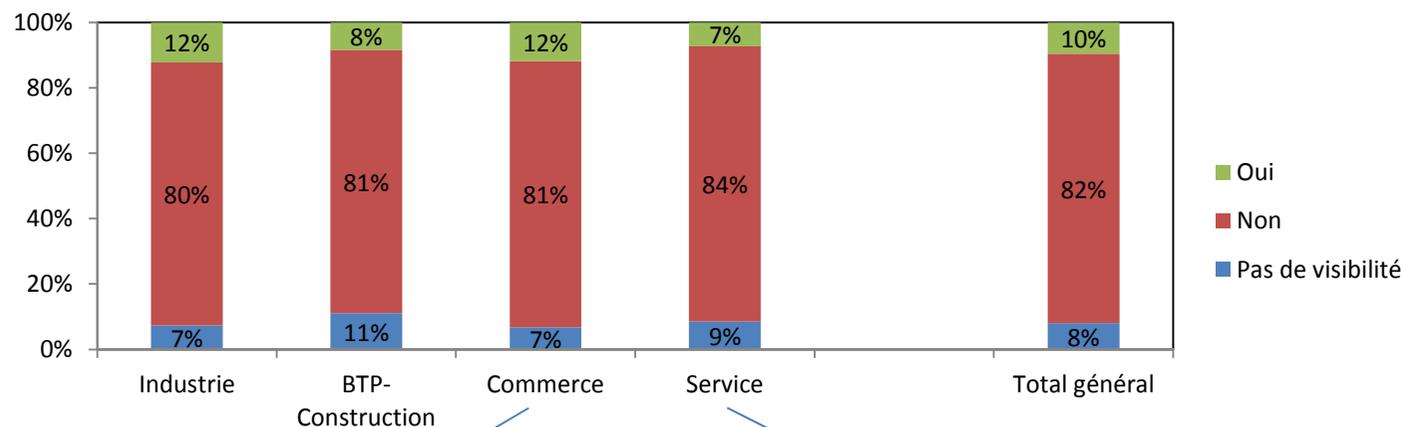
Recours à l'apprentissage envisagé et taille de l'établissement

- 84 % des établissements de moins de 10 salariés n'envisagent pas de recruter un ou plusieurs apprentis en 2016
- 20% des établissements entre 50 et 99 salariés manquent de visibilité
- 45 % des établissements de plus de 100 salariés prévoient de recruter un apprenti

Attention : Effectifs très faibles pour les établissements de grande taille



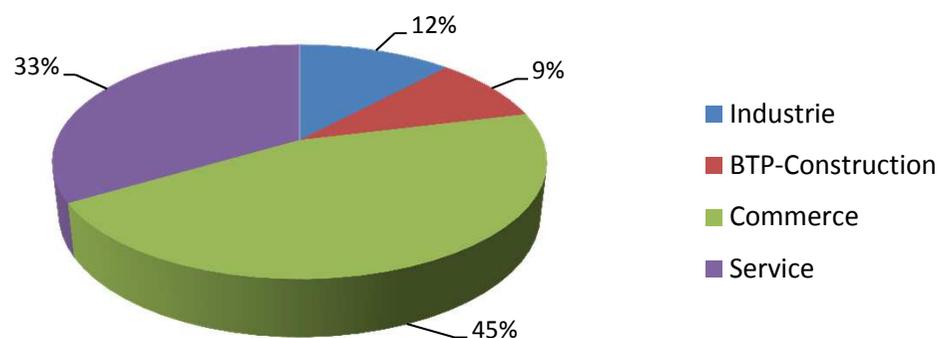
Intention de recours ou non à l'apprentissage par grands secteurs d'activité



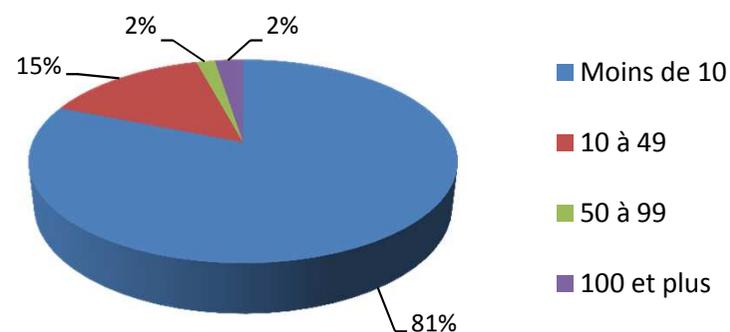
**Profil des établissements qui souhaitent accueillir
un ou plusieurs nouveaux contrats
d'apprentissage en 2016**

Les établissements qui envisagent de recruter un ou plusieurs apprentis en 2016

78 % des établissements relèvent des secteurs tertiaires

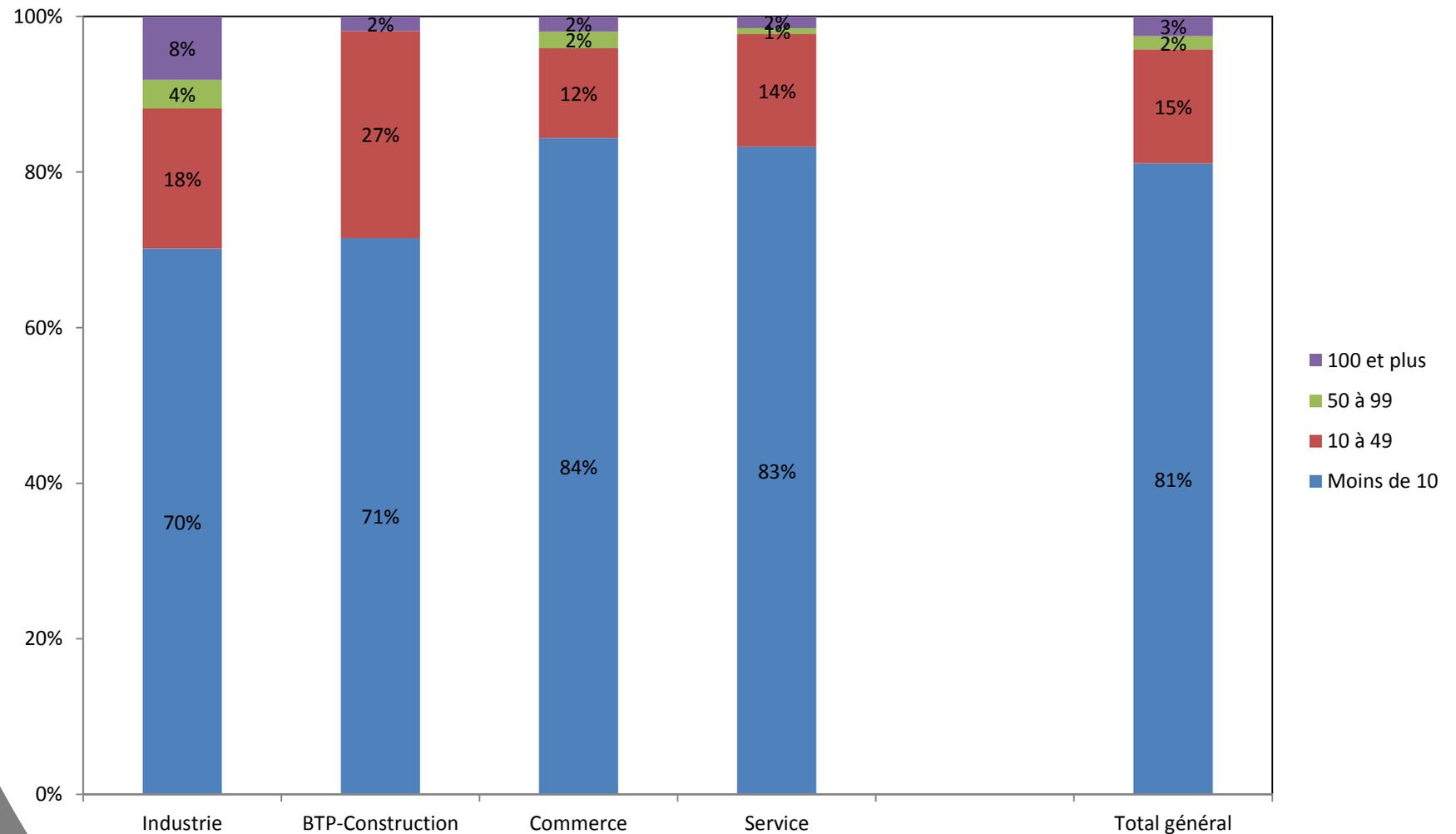


Plus de 80 % ont moins de 10 salariés



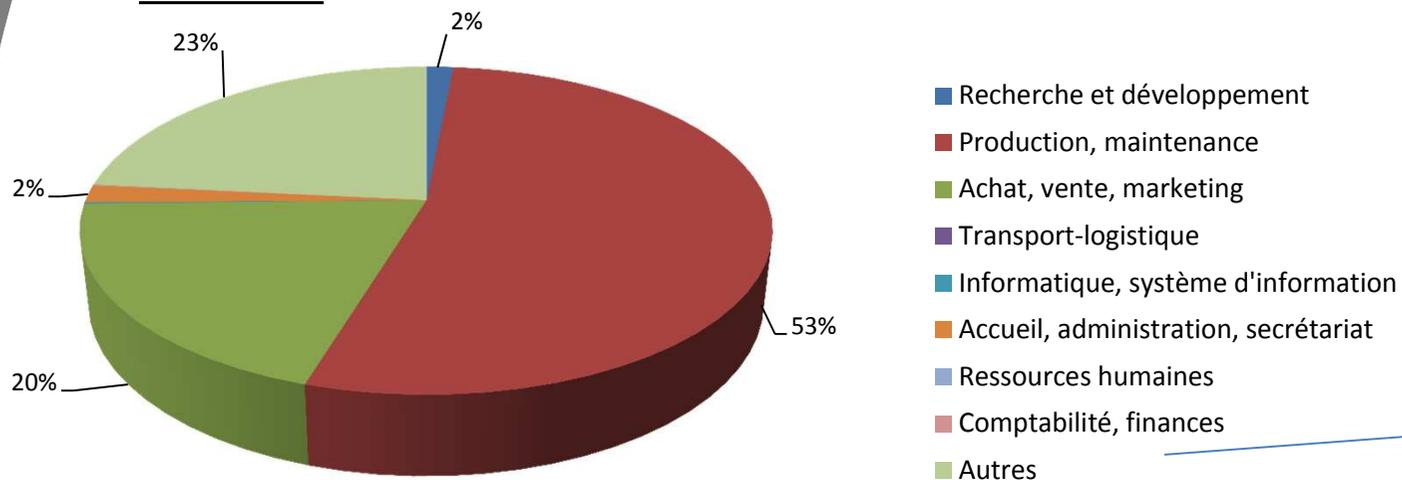
Les établissements qui envisagent de recruter un ou plusieurs apprentis en 2016

Par secteur et taille

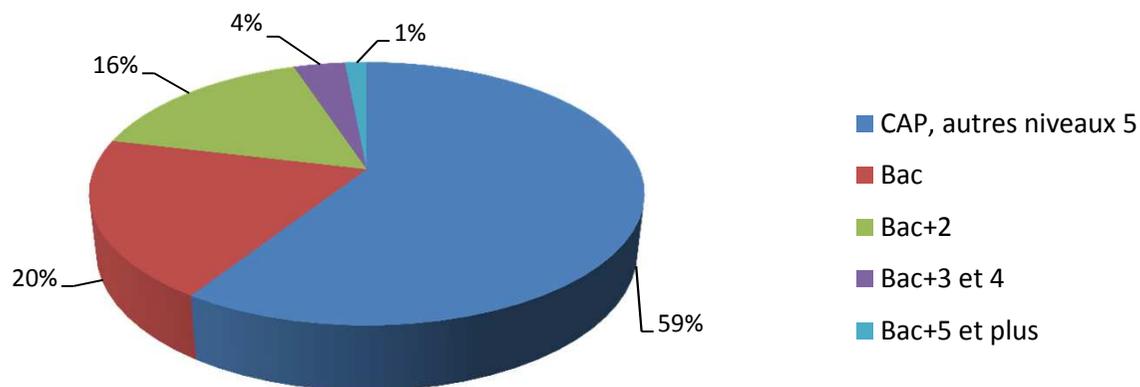


Les établissements qui envisagent de recruter un ou plusieurs apprentis en 2016

Par fonction



Par niveau

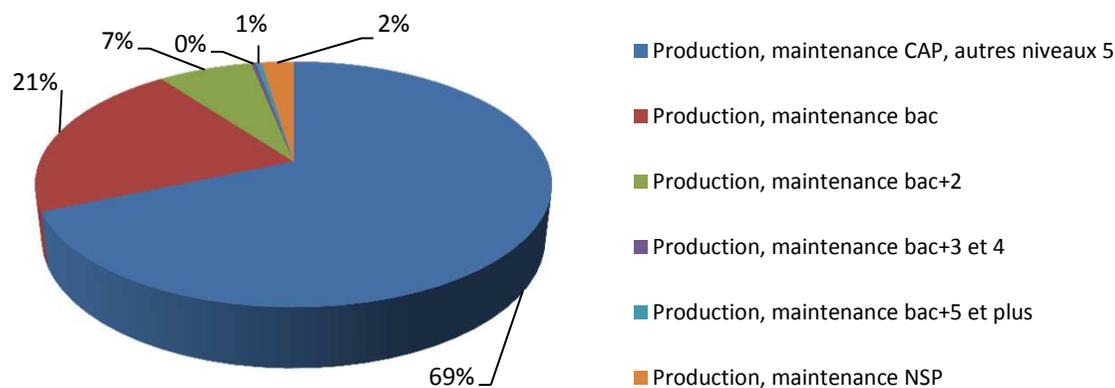


Polyvalent hôtellerie ou restauration	13
Préparatrice en pharmacie	6
Services	4
Management	3
Mécanique	2
Non précisé	2
Boucherie ou charcuterie	2
Contrôle qualité	2
Technicien dépanneur	2
Frigoriste	2
Technicien	2
Cuisine	2
Moniteur	1
Conducteur de travaux	1
Chef de chantier	1
Carreleur	1
Employé Libre service	1
Agricole	1
Installation	1
Sécurité	1
Joillier	1
Chocolaterie	1
Agent thermal	1
Aide soignant	1
Gestionnaire de paye	1
Soignant	1
Animateur	1
Spa, bien-être	1

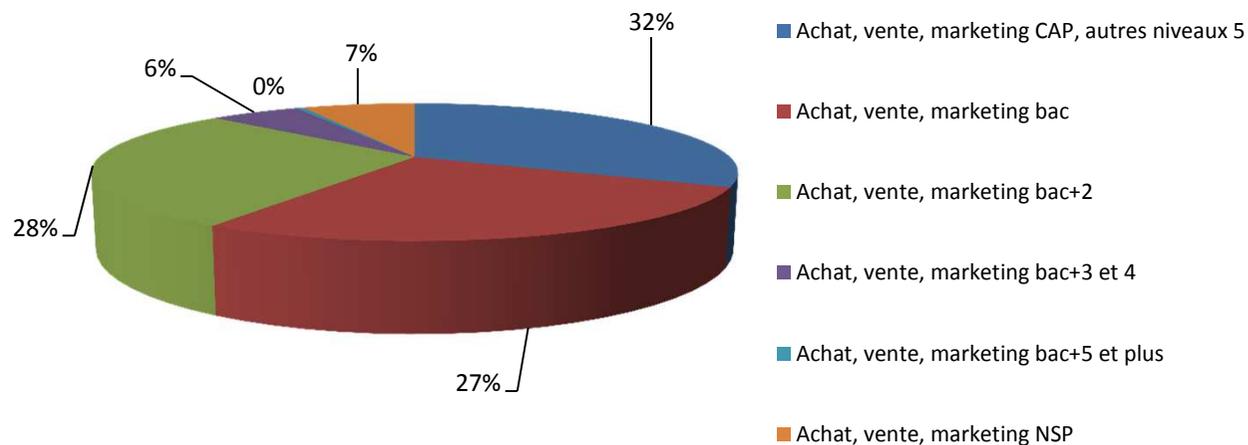
Double compte possible

Deux fonctions principalement concernées

Près de 70 % des projets sur la fonction Production, maintenance relèvent du niveau V



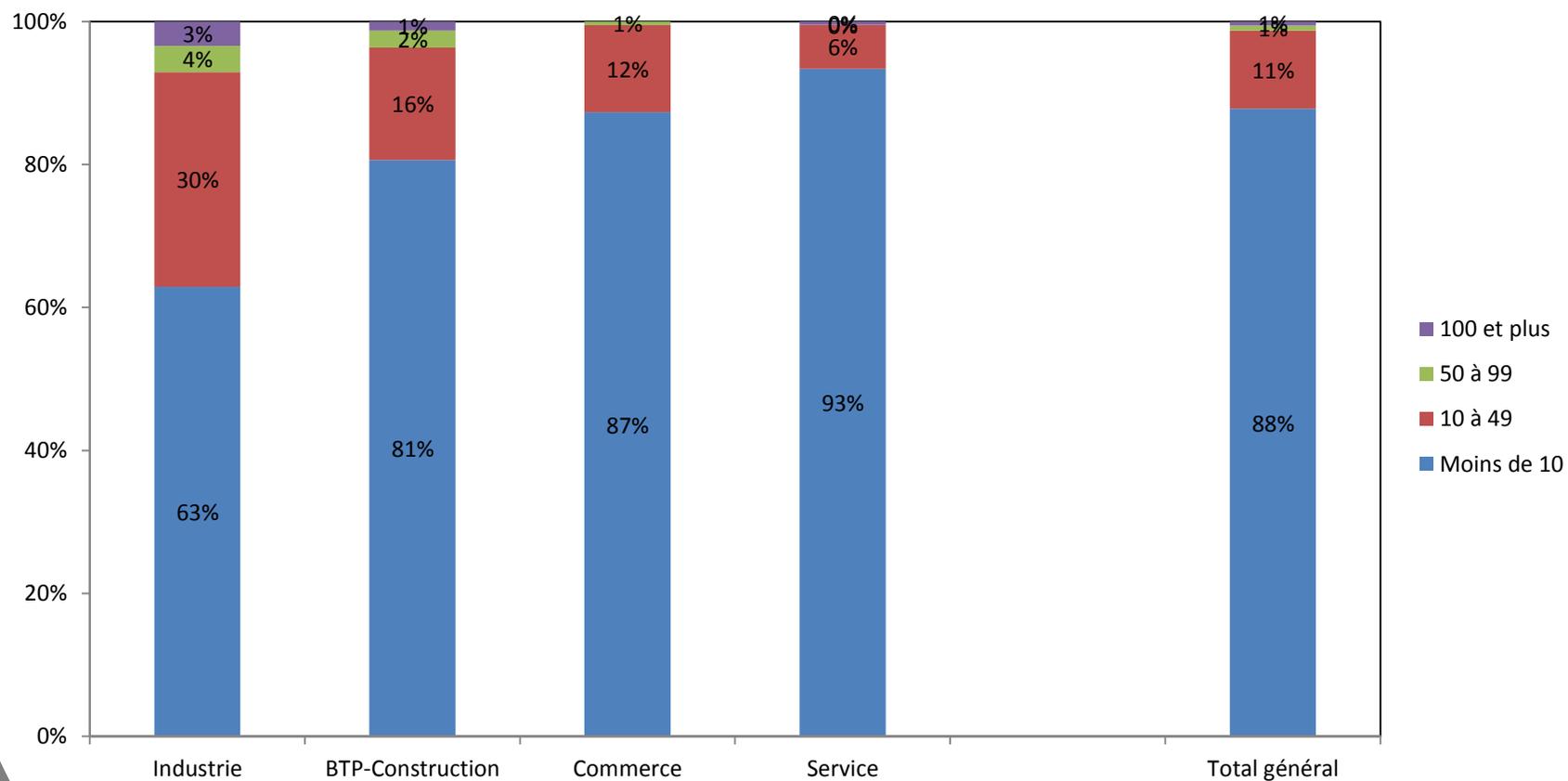
Plus du tiers des projets sur la fonction Achat, vente, marketing relèvent du niveau supérieur



**Profil des établissements qui n'envisagent pas de
recourir à l'apprentissage en 2016 alors qu'ils ont
régulièrement recruté des apprentis**

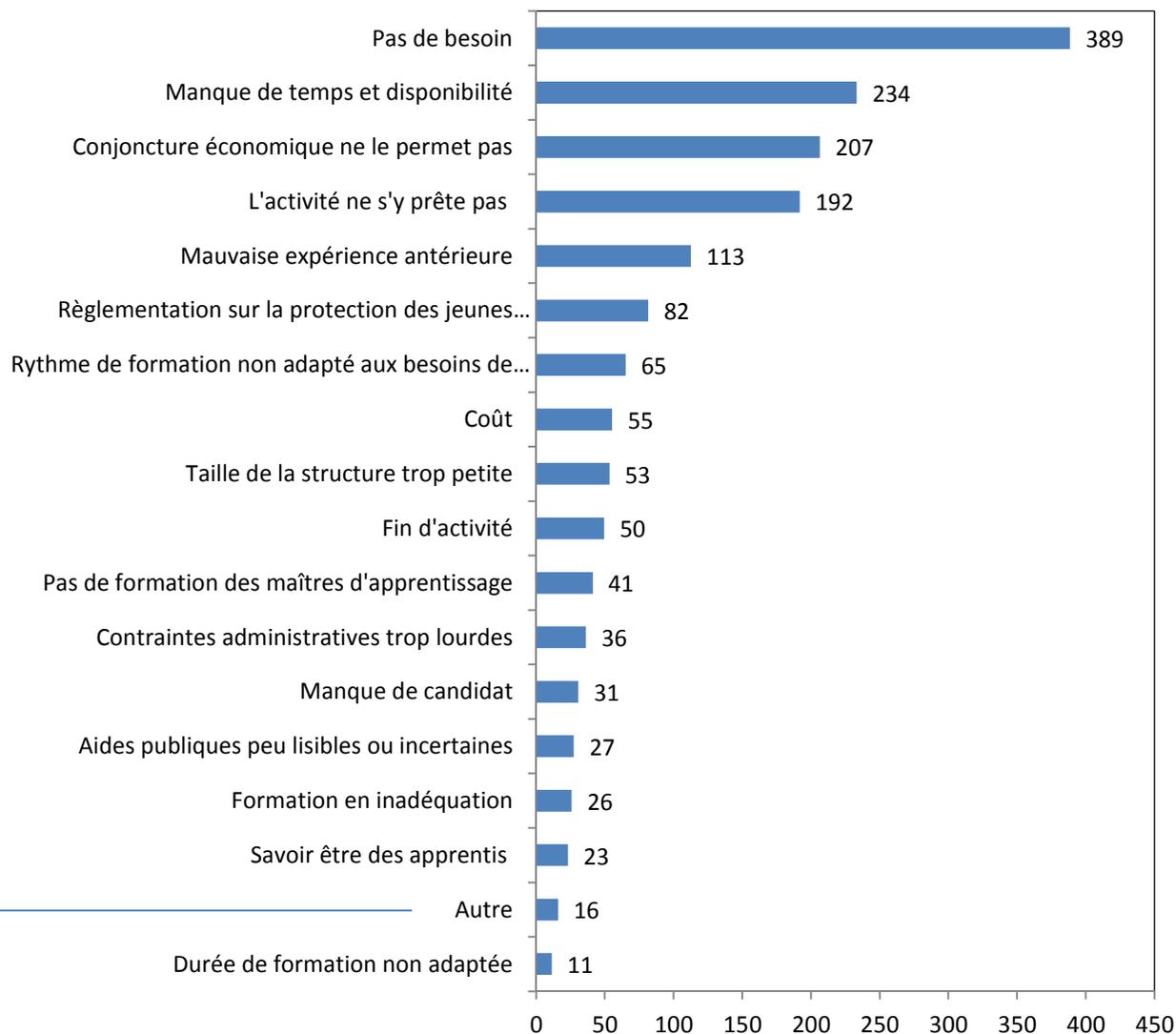
Profil des établissements qui n'envisagent pas de recourir à l'apprentissage en 2016 alors qu'ils ont régulièrement recruté des apprentis

Par secteur et taille



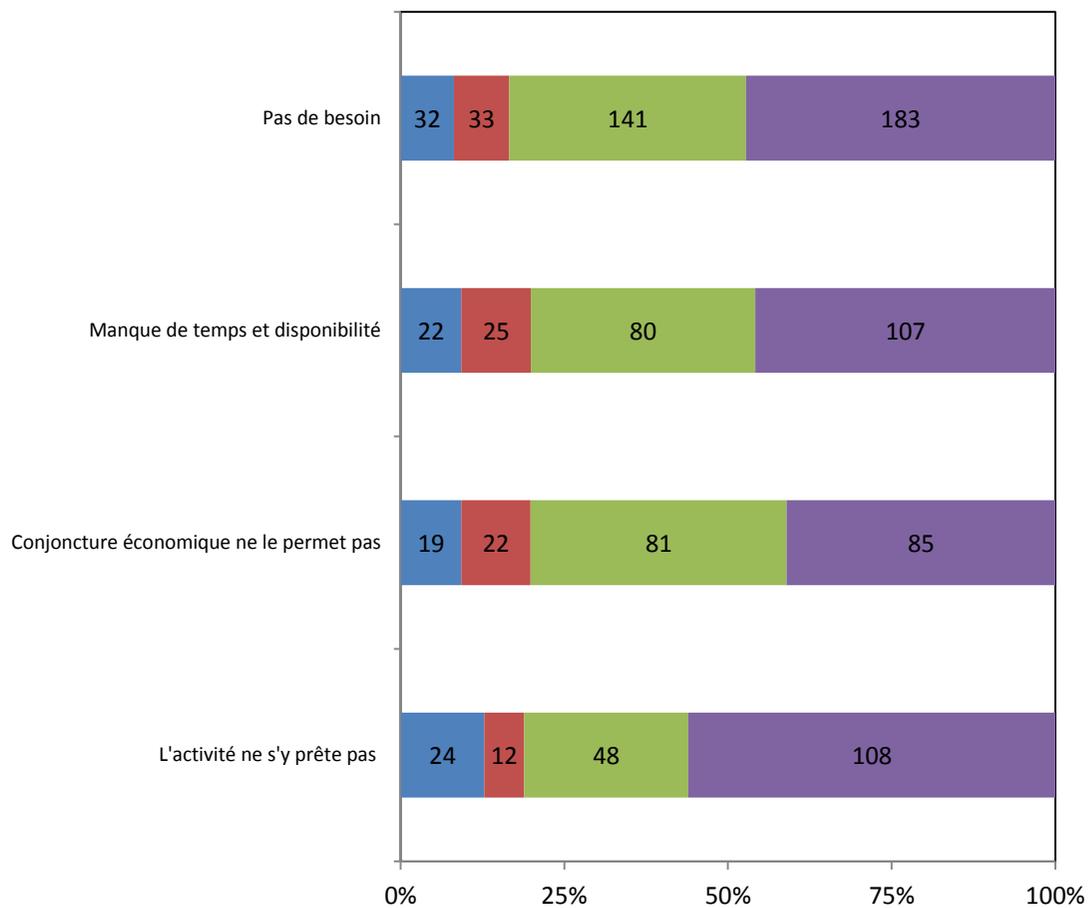
Les raisons exprimées par les établissements pour expliquer le non recours

- Ce ne sont pas les décideurs
- Apprentis souvent sans permis
- Formés puis s'en vont...
- Décision de la direction
- Mal perçu par les clients
- Non prise en considération des réclamations par le CFA
- Pas de garantie de présence après
- Pas d'école à proximité en lien avec l'activité de l'entreprise
- Pb de logement pour les apprentis
- Portail Sylaée : impossible d'y entrer les données
- Trop de PV
- Vielles machines sur lesquelles les apprentis ne sont pas formés



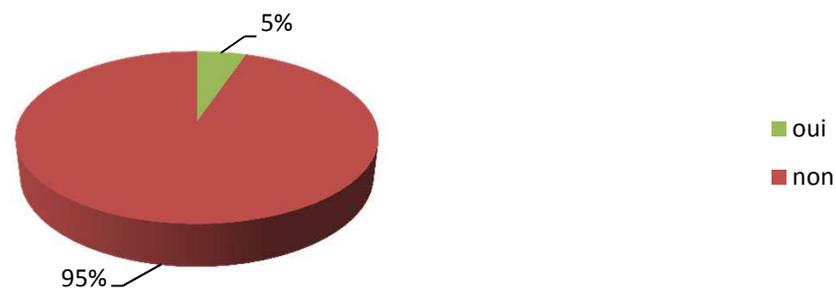
Principales raisons ventilées par grands secteurs

- Industrie
- BTP-Construction
- Commerce
- Service

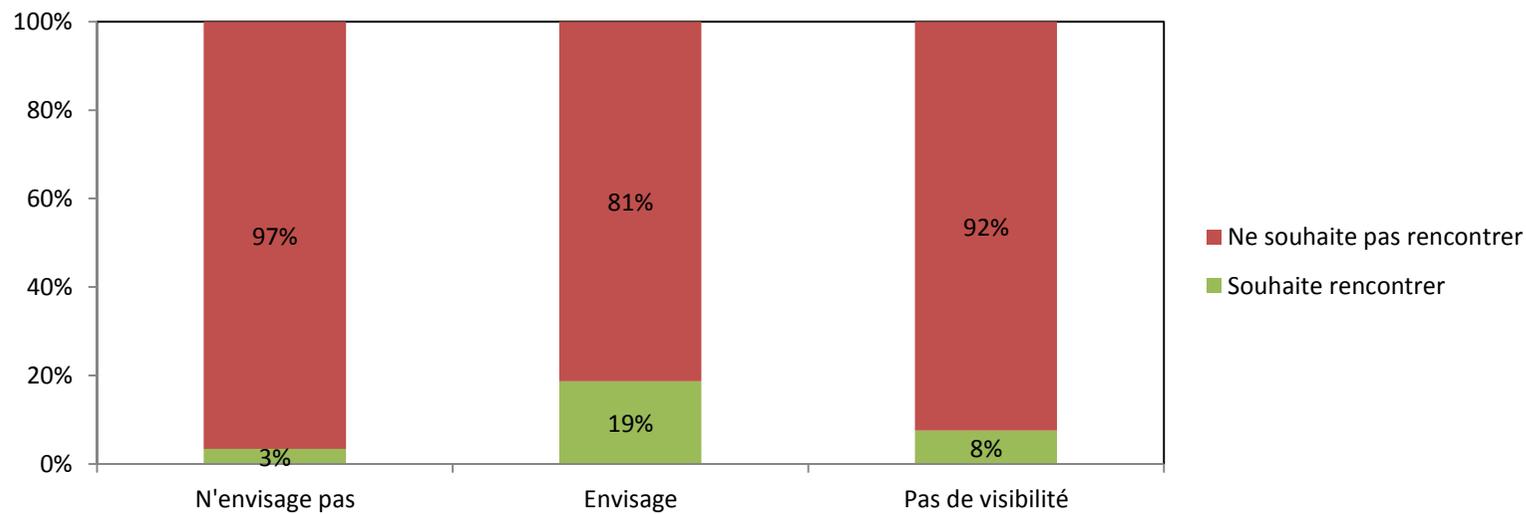


Rencontre avec un spécialiste de l'apprentissage

Souhaiteriez-vous rencontrer un spécialiste de l'apprentissage ?



Ventilation des réponses en fonction d'un recours ou pas prévu à l'apprentissage en 2016



Annexe : Questions complémentaires Apprentissage

1. Avez-vous déjà eu recours à l'apprentissage ?

- Régulièrement
- Ponctuellement
- Jamais

2. Envisagez-vous d'accueillir un ou plusieurs nouveaux contrats d'apprentissage en 2016 dans votre entreprise ?

- Oui
- Non
- Pas de visibilité

3. Souhaiteriez-vous rencontrer un spécialiste de l'apprentissage pour en parler ?

- Oui
- Non

3. Si Oui, sur quelles fonctions ? (plusieurs réponses possibles)

- R&D
- Production—Maintenance
- Achat—Vente—Marketing
- Transport-logistique
- Informatique—Systèmes d'information
- Accueil—Administration-Secrétariat
- Ressources humaines
- Comptabilité-Finances
- Autres (précisez)

4. Et pour chaque fonction, sur quel niveau de formation ? (plusieurs réponses possibles)

- CAP / autres niveaux V
- Bac,
- Bac+2,
- Bac+3/4,
- Bac +5 et plus

4. Si non, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

- Conjoncture économique ne le permet pas
- Mauvaise expérience antérieure
- Manque de temps
- Manque de disponibilité ou de formation des maîtres d'apprentissage
- Contraintes administratives trop lourdes
- Aides publiques peu lisibles ou incertaines
- Rythme de formation non adaptée au besoin de mon entreprise
- Contenus de formation non adaptée au besoin de mon entreprise
- Durée de formation non adaptée
- Réglementation relative à la protection des jeunes travailleurs mal adaptée
- Autres (précisez)

[Certains « autres » ont été réaffectés aux items proposés]